

10. DIVERS

ROUES

Depuis le début de commercialisation, les 306 ont connu plusieurs montes de pneumatiques suivant les millésimes, les finitions, les séries spéciales etc... À partir du 1/7/2000, les roues en alliage reçoivent des vis de fixation mixtes. Depuis l'année modèle 99, la roue de secours n'est plus une roue galette.

Modèles	Jantes	Pneumatiques
XND	5,5 B 13 (tôle)	175/70 R 13 T
XRD, XRDt et XTDt SR et ST D Turbo Style Sillage Signature	5,5 J 14 (tôle ou alliage)	185/65 R 14 T ou H
Équinoxe D Symbio D	5,5 B 13 (tôle)	175/70 R 13 T
Symbio TD Cashmere TD Norwest D Norwest TD	5,5 J 14 (tôle ou alliage)	185/65 R 14 T ou H

AIRBAG

Le double airbag est de série sur toutes les 306 depuis le 1/7/2000, de plus, les airbags latéraux sont disponibles de série sur les niveaux d'équipement XT et XS.

À partir du numéro DAM 857681, les 306 (sauf 3 portes) sont équipées d'un calculateur ACU à 6 allumeurs qui gère les airbags. Ce calculateur est télécodable. La détection des chocs latéraux est effectuée par 2 satellites connectés au calculateur ACU.

Les 306 3 portes restent équipées de l'ancien système qui comprend le calculateur AC4I capable de gérer la condamnation de l'airbag passager, le déclenchement des airbags frontaux, latéraux et de la prétension des ceintures avant. Ce calculateur n'est télécodable qu'une seule fois.

Ces deux systèmes sont sous surveillance et l'alerte au conducteur est réalisée par trois voyants au combiné d'instruments. Le premier informe d'une anomalie sur les airbags, les ceintures ou le calculateur. Le deuxième informe de la neutralisation de l'airbag passager (sauf 3 portes) ou d'un défaut sur celui-ci. Le troisième informe d'une anomalie sur les airbags latéraux ou leur calculateur (uniquement sur 3 portes).

Conseils Pratiques

EN BREF

Pour la dépose et la repose de la planche de bord, un connecteur électrique est situé dans un compartiment du support de la colonne de direction.

Le moteur de soufflerie se dépose par le dessous du bloc de chauffage. Cette opération ne nécessite pas la dépose de la planche de bord.

PLANCHE DE BORD

Dépose-repose de la planche de bord

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Déposer les modules d'airbag côté conducteur et passager en respectant les consignes de sécurité (voir opération concernée et selon équipement).
- Dans le compartiment moteur, dégager la boule de câble de compteur de son logement en tirant d'un coup sec.
- Placer les roues en position ligne droite.
- Repérer la position du volant.
- Dévisser l'écrou de fixation du volant sur la colonne de direction.
- Déposer le volant.
- Dévisser les deux vis de fixation de la colonne de direction et la laisser descendre.
- Déposer le combiné d'instruments (voir opération concernée au chapitre "ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE").

- Déposer les deux demi-coquilles de la colonne de direction.
- Débrancher les connecteurs des commodos.
- Déposer les trois vis de fixation du support de commodos sur la colonne de direction.
- Déposer le support de commodos.
- Dégager l'autoradio, débrancher ses connecteurs électriques puis le déposer.
- Déposer l'enjoliveur des interrupteurs de la façade centrale.
- Dévisser les vis de fixation de la montre.
- Dégager la montre et débrancher son connecteur électrique.
- Déposer la montre.
- Débrancher les connecteurs électriques des interrupteurs de commande situés sur la partie inférieure de la façade centrale.
- Dévisser les deux écrous de fixation de la façade centrale sur la planche de bord (accessible par derrière).
- Déposer les deux vis de fixation de la façade centrale.
- Déposer la façade centrale.

- Dévisser les vis de fixation de l'ouïe double de ventilation et la déposer.
- Dévisser les deux vis situées de chaque côté du cache inférieur de la façade centrale et le déposer.
- Dévisser les quatre vis de fixation du bloc de commande du chauffage.

Dans le compartiment moteur

- Déposer le mécanisme d'essuie-vitre avant (voir opération concernée au chapitre "ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE").
- Déposer l'obturateur de la vis de fixation du couvercle du connecteur multiple.
- Dévisser la vis de fixation du couvercle.
- Déposer le couvercle.
- Débrancher le connecteur multiple.

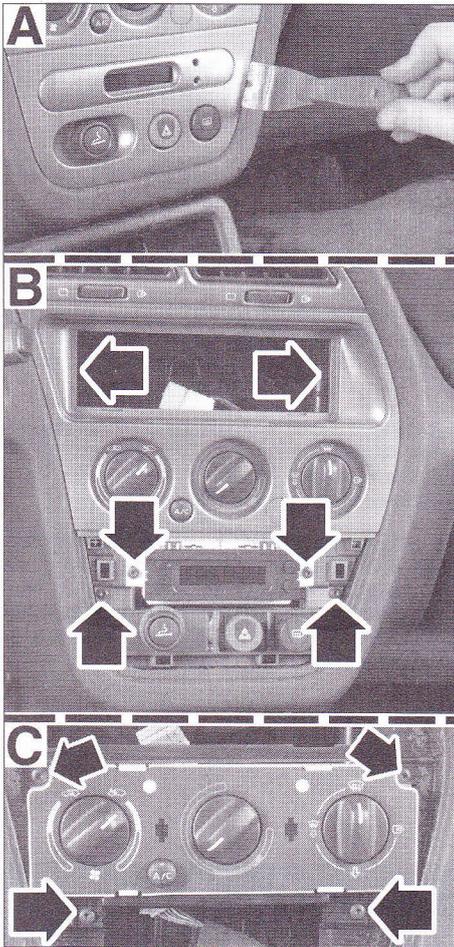
- Dévisser les deux vis de fixation du connecteur multiple et le pousser légèrement vers l'intérieur du véhicule.
- Dévisser les trois vis de fixation de la planche de bord sur le tablier.

Dans l'habitacle

- Si monté, déposer le vide-poches supérieur du côté droit.
- Déposer les garnissages inférieurs droit et gauche de la planche de bord.
- Du côté gauche de la planche de bord, dévisser l'écrou de fixation de la tresse de mise à la masse.
- Débrancher également le (ou les) connecteur(s) électrique(s) situé(s) vers cette tresse de masse.
- Débrancher les connecteurs du contacteur de démarrage.

Dépose de l'autoradio avec l'outil approprié.



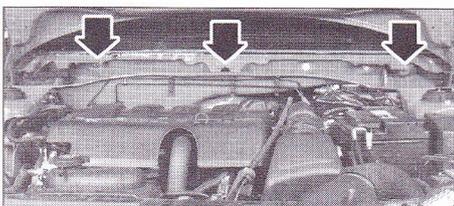


Dépose de la façade centrale.

- Du côté gauche, déposer la petite canalisation de chauffage reliant l'ouïe gauche et la canalisation centrale.
- Du côté droit, la canalisation de chauffage reliant les ouïes supérieures.
- Débrancher les deux connecteurs du moteur de chauffage (situés en bas à droite du bloc de chauffage).
- Débrancher le connecteur électrique situé dans un compartiment du support de la colonne de direction, au niveau du tablier.

Attention : pour débrancher ce connecteur, il peut être nécessaire de dégager légèrement la planche de bord.

- Dévisser les vis de fixation de la planche de bord situées en dessous de celle-ci à gauche, au milieu, au niveau de la boîte à gants et à droite.
- Déposer la planche de bord en la tirant vers soi. Procéder doucement et vérifier que tous les connecteurs électriques soient débranchés.



Vis de fixation de la planche de bord sur le tablier.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse de la dépose en respectant les points suivants :
 - Avant de reposer complètement la planche de bord, rebrancher le connecteur électrique situé dans un compartiment du support de la colonne de direction.
 - Vérifier que tous les organes déposés ou déconnectés fonctionnent.
 - Contrôler le centrage correct du volant.

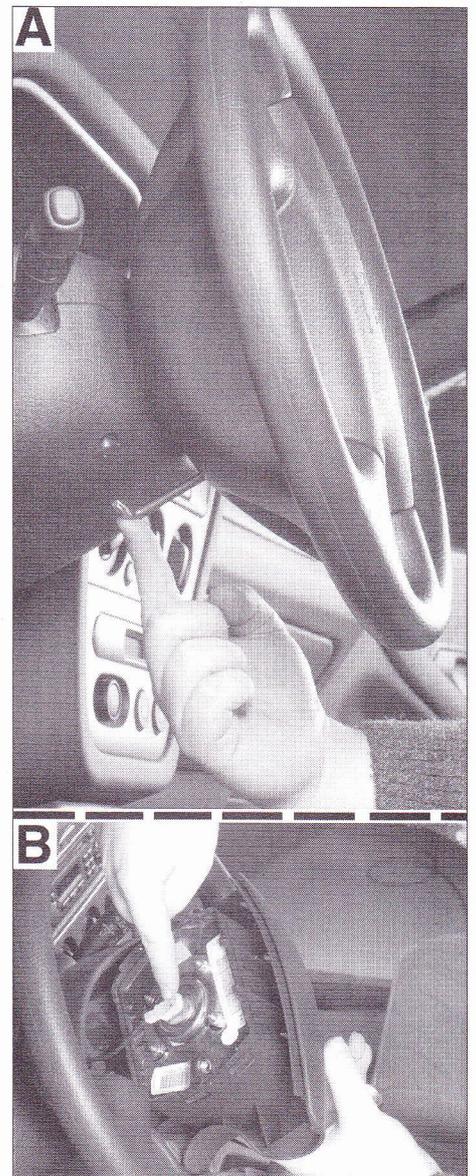
Dépose-repose de la façade centrale

DÉPOSE

- Couper le contact.
- Dégager l'autoradio, débrancher ses connecteurs électriques puis le déposer.
- Déposer l'enjoliveur des interrupteurs de la façade centrale.

Dépose de l'airbag côté conducteur.

- A. Vis de fixation du module sur le volant -
- B. Connecteur sur module.



- Dévisser les deux écrous de fixation de la façade centrale sur la planche de bord.
- Déposer les deux fixations de la façade centrale.
- Dégager la montre et débrancher son connecteur électrique.
- Déposer les interrupteurs de façade.
- Déposer la façade.

REPOSE

La repose ne présente pas de difficultés particulières, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

CLIMATISATION

Dépose-repose du compresseur

DÉPOSE

- Procéder à la dépose de la courroie d'accessoires (voir opération concernée au chapitre "ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE").
- Vidanger le circuit frigorifique.
- Déposer le galet tendeur.
- Déposer la vis pour débrancher les raccords d'entrée et de sortie du compresseur.



Implantation de la vis de fixation de l'airbag passager.

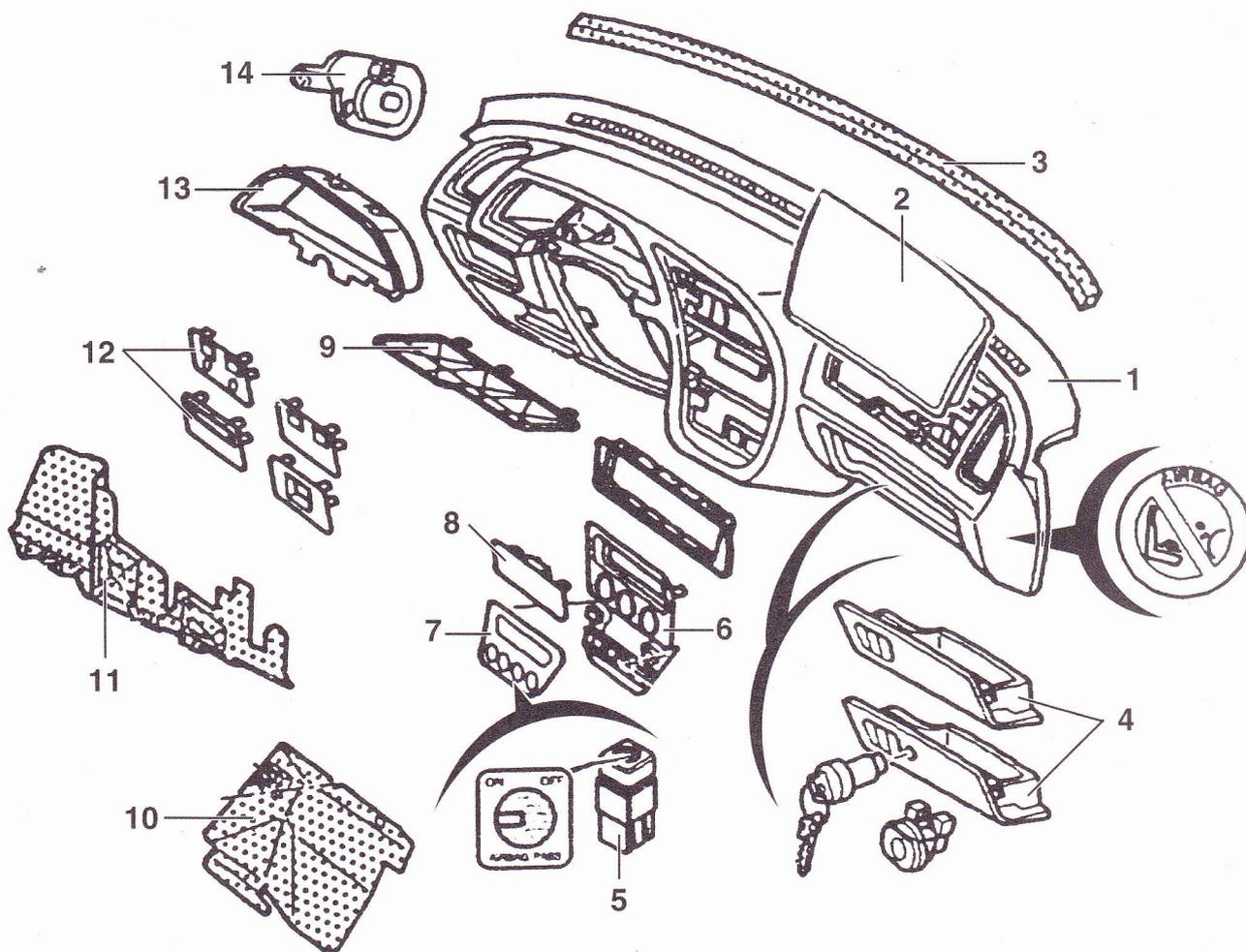


PLANCHE DE BORD

1. Revêtement de planche de bord - 2. Module d'airbag passager - 3. Joint - 4. Boîte à gants - 5. Verrouilleur/Déverrouilleur d'airbag passager - 6. Platine de commande de ventilation/climatisation - 7. Façade inférieure - 8. Cache - 9. Cache inférieur gauche - 10. Insonorisant inférieur droit - 11. Insonorisant inférieur gauche - 12. Platines-interrupteurs - 13. Encadrement de combiné d'instruments - 14. Support.

Prévoir l'obturation des orifices laissés libres.

- Débrancher l'alimentation électrique du compresseur.
- Déposer les vis de fixation du compresseur et déposer celui-ci.

REPOSE

- Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose en respectant les points suivants :
- Remplacer tous les joints d'étanchéité.
- Remplacer l'huile du compresseur puis procéder au remplissage du circuit frigorifique.

SACS GONFLABLES (AIRBAGS)

Consignes de sécurité

Le sac gonflable est un dispositif soumis à la législation concernant les explosifs, classé selon les lois en vigueur dans chaque pays.

Il est donc important que le personnel effectuant une intervention sur ces dispositifs observe les normes de sécurité suivantes.

Important : pour tous travaux sur la planche de bord, la colonne de direction, les sièges avant, le système centralisé sacs gonflables et ceintures ou pour tous travaux spécifiques de soudure ou de débosselage, mettre hors service le système centralisé de sacs gonflables et de ceintures.

- Le module de volant et le module de planche de bord doivent toujours être débranchés avant utilisation d'instruments de mesure, ohmmètre ou autre, pour contrôler les composants et les fils électriques.
- Aucun type de mesure ne doit être effectué sur les modules de volant et de planche de bord.
- La réparation ou la jonction des fils électriques est absolument interdite.

Précautions à prendre

- Ne pas débrancher la batterie moteur tournant et le calculateur contact mis.
- Avant de rebrancher un connecteur, vérifier l'état des différents contacts, la présence du joint d'étanchéité et l'état du verrouillage mécanique.

Mise hors service

- Couper le contact.
- Mettre à l'arrêt les accessoires équipés de microprocesseurs.
- Débrancher le câble négatif de la batterie, protéger le câble et la borne négative pour éviter tout contact.
- Déposer la console de plancher et débrancher le connecteur du calculateur d'airbag.

Mise en service

L'environnement des sacs gonflables et des ceintures pyrotech-

niques doit être libre, sans objets ni occupants.

- Contact coupé, brancher le connecteur.
- Brancher le câble négatif de la batterie.
- Côté conducteur, porte ouverte, mettre le contact tout en dégageant la zone de déploiement.
- Contrôler le bon fonctionnement du témoin lumineux sur le combiné qui doit s'éteindre six secondes après la mise du contact.

Important :

- Les coussins sont des éléments périssables, vérifier qu'ils n'excèdent pas 10 ans à compter de la date de première mise en circulation.
- S'il y a eu remplacement d'un des éléments, vérifier que la date de fin de validité inscrite au carnet " conditions de garantie et contrôles périodiques " ne soit pas en dépassement.
- Détruire les coussins avant de diriger le véhicule à la casse.

— DIVERS —

Dépose-repose du module côté conducteur

- Mettre hors service le système.
- Déposer les 2 vis de fixation de l'airbag.
- Débrancher le connecteur d'airbag.
- Déposer le coussin gonflable.

Dépose-repose du module côté passager

- Mettre hors service le système.
- Déposer l'autoradio.
- Desserrer puis déposer la vis de fixation.
- Tirer sur le mécanisme (situé au fond du logement de l'autoradio)

pour déverrouiller le doigt de maintien du module et le maintenir dans cette position.

- A l'aide d'un tournevis plat, soulever le module pour le dégager de son logement sur la planche de bord.
- Débrancher le connecteur et déposer le module.
- Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.
- Remettre en service le système.

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant les divers, se reporter au chapitre "DIVERS" de l'étude de base.

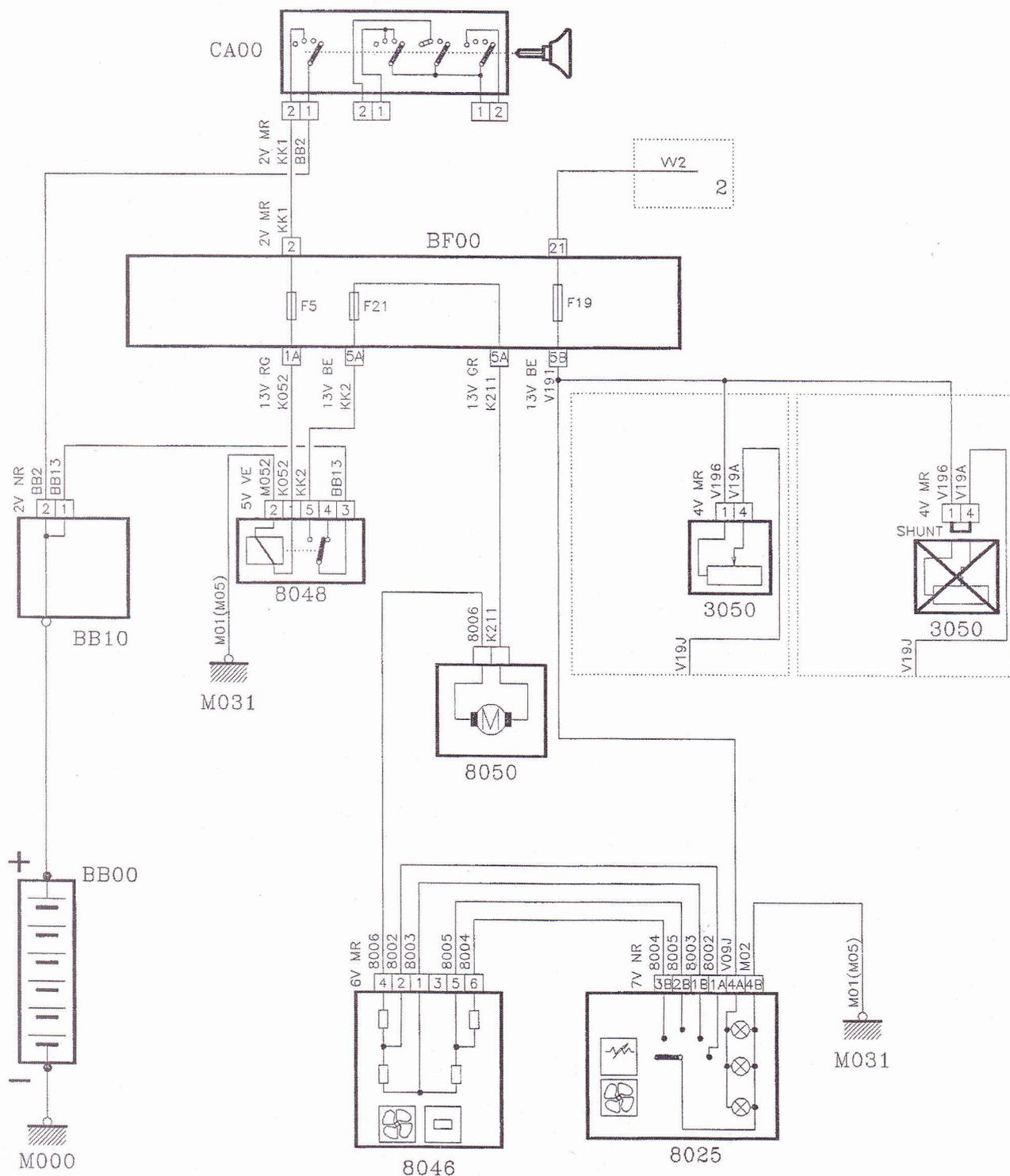


Schéma de ventilation chauffage (boîtier 30 fusibles) depuis 3/97.

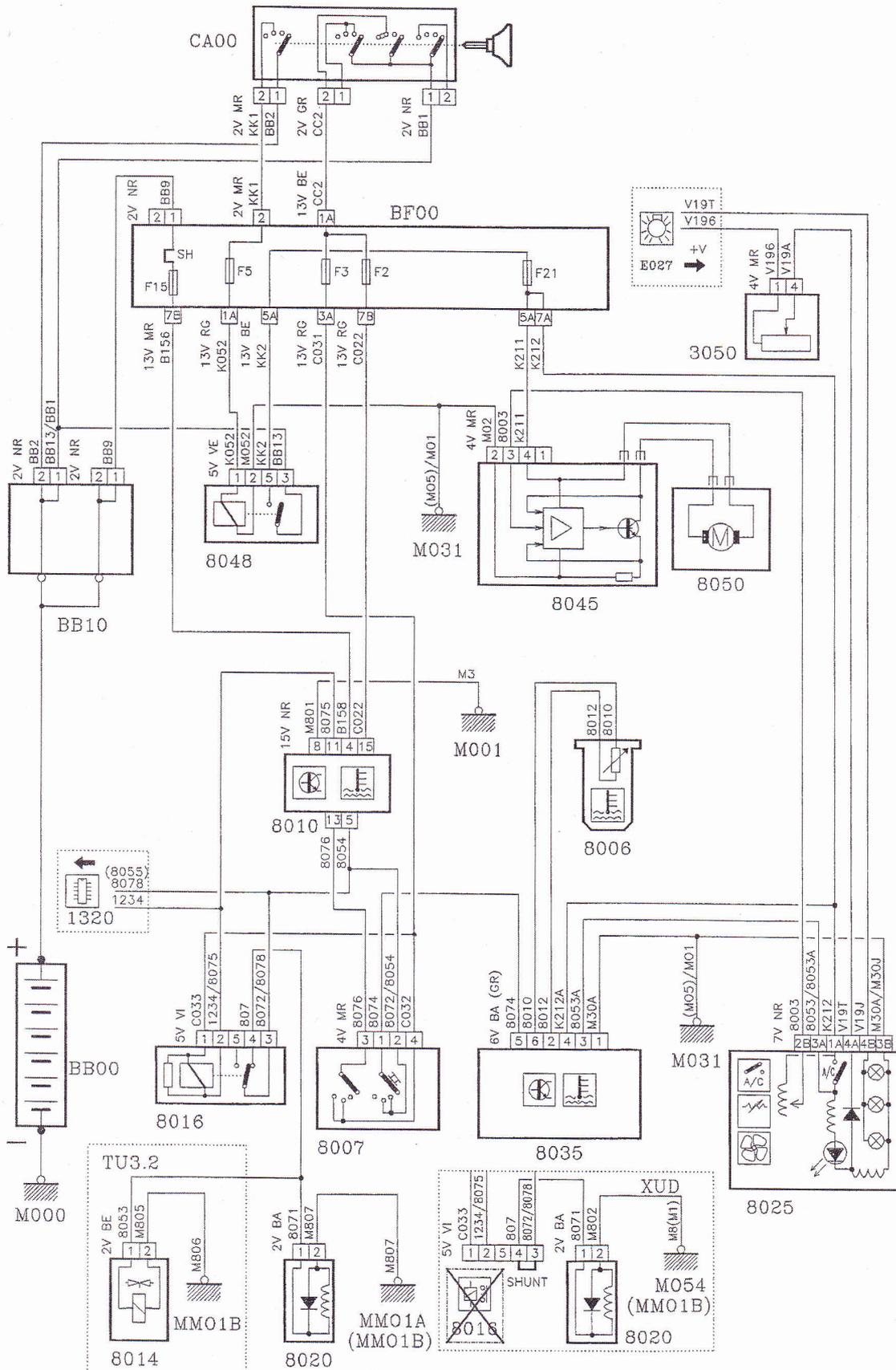


Schéma de climatisation manuelle depuis 3/97.

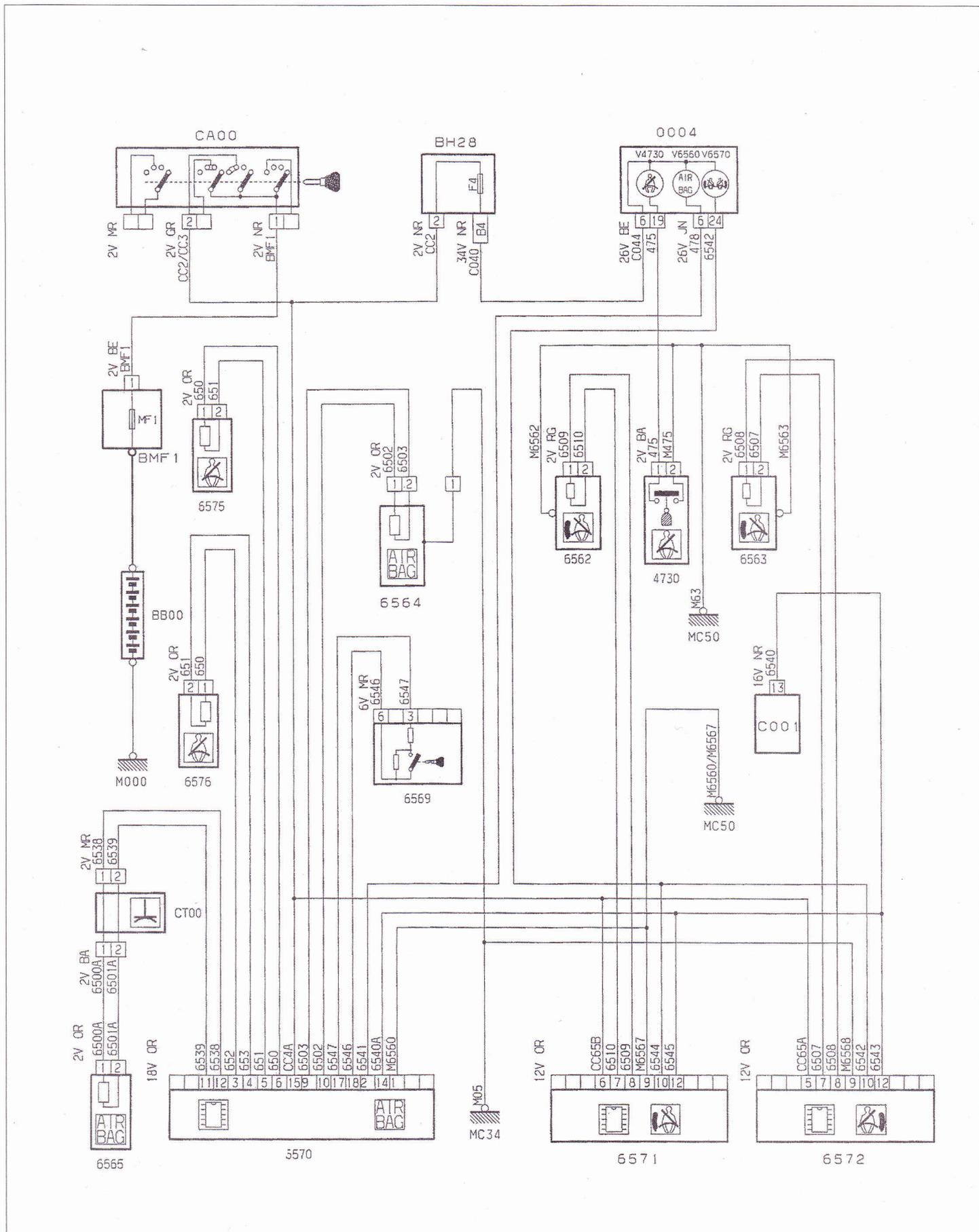


Schéma des airbags avant et latéraux (sur 3 portes) depuis 5/01.

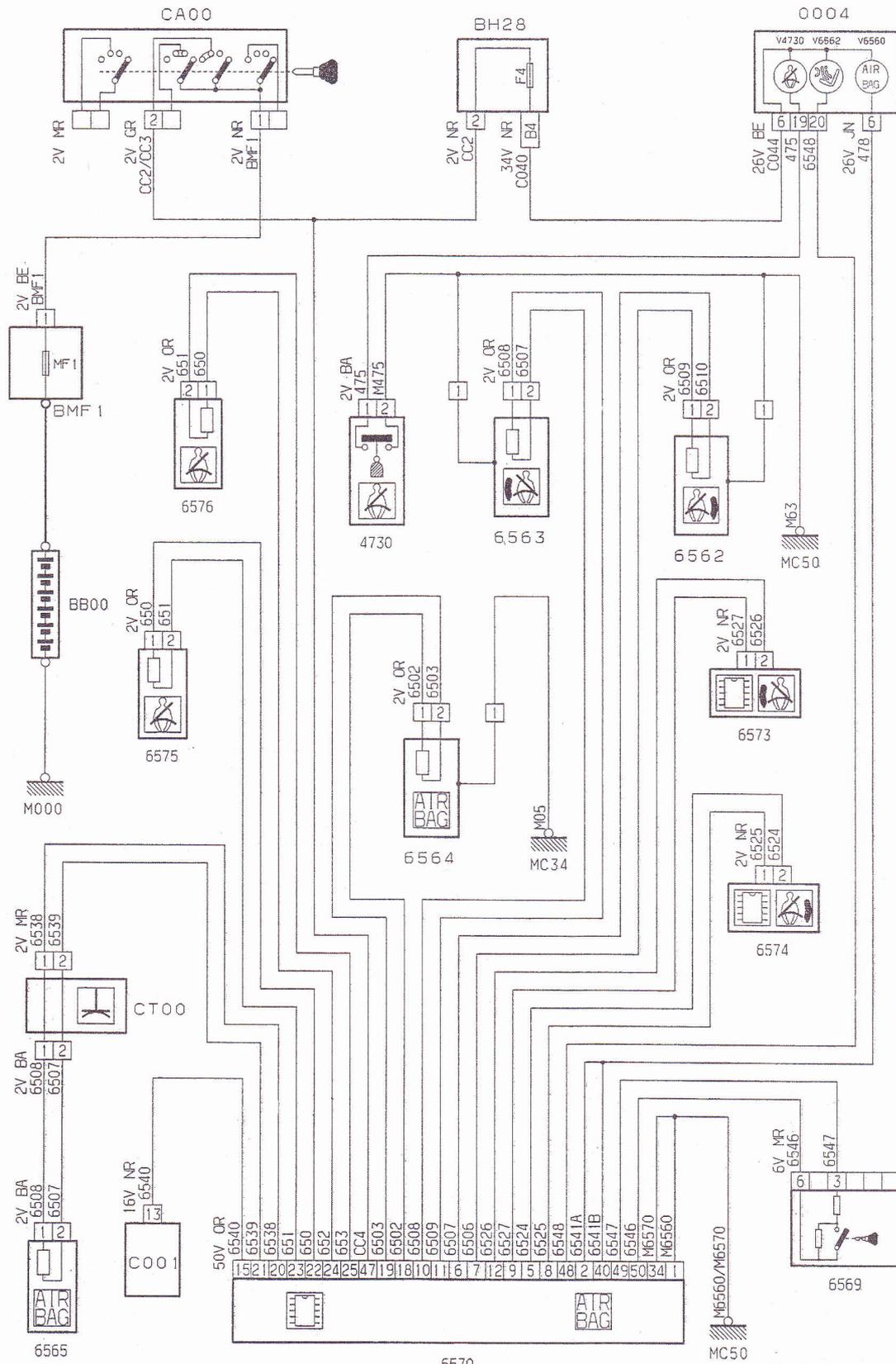


Schéma des airbags avant et latéraux (sur 4/5 portes et break) depuis 5/01.

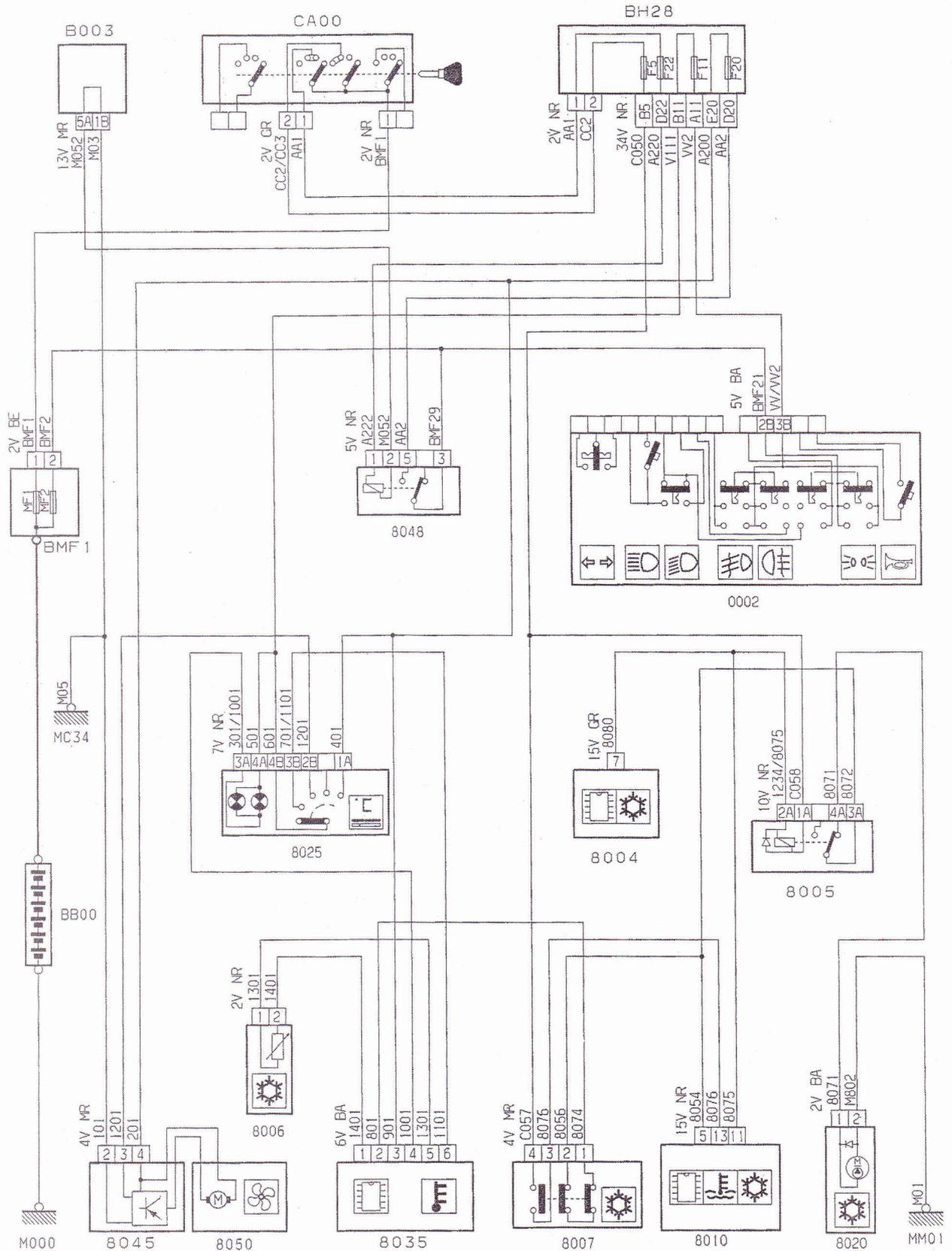


Schéma de climatisation manuelle (moteur DW8) depuis 5/01.

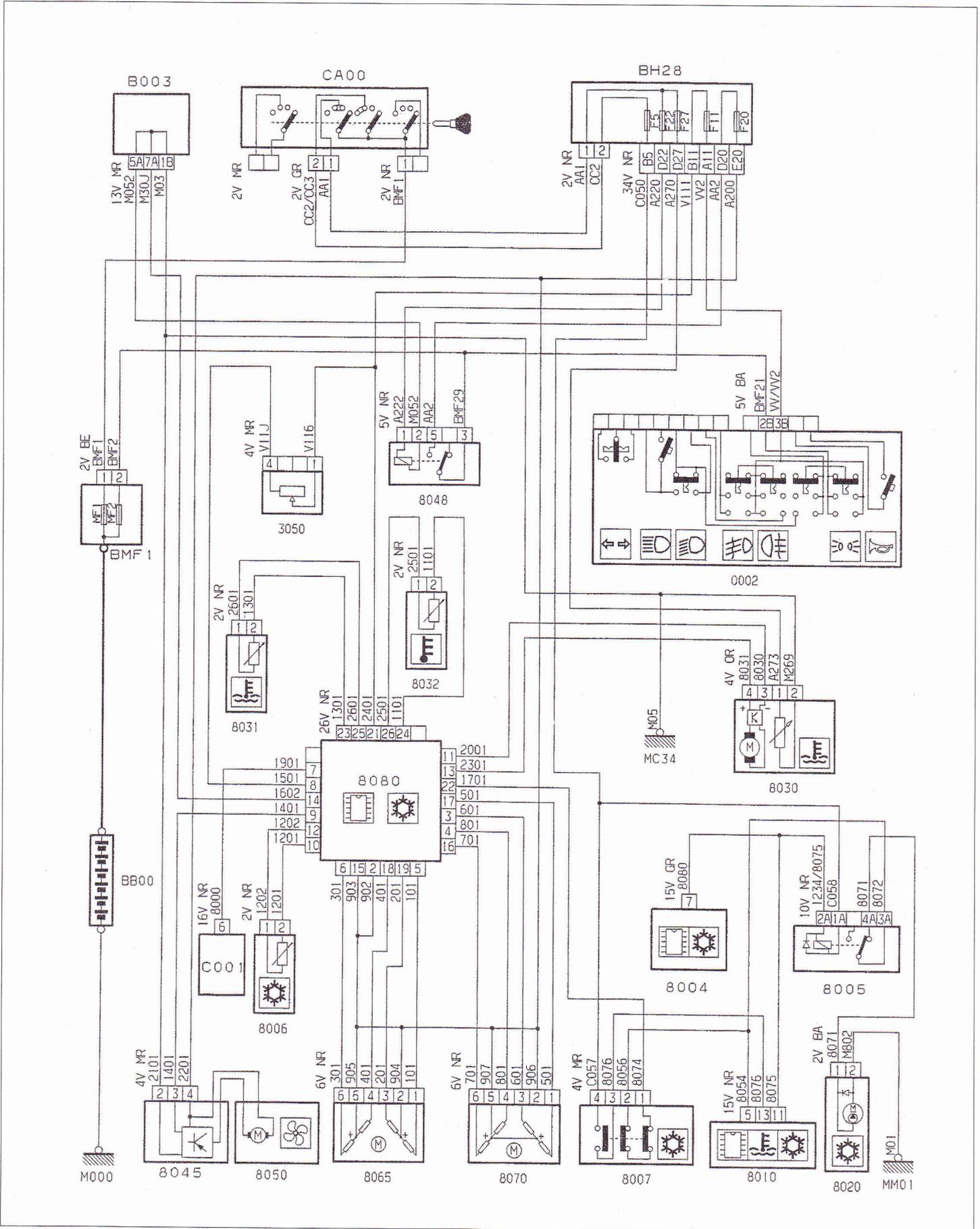


Schéma de climatisation régulée (moteur DW8) depuis 5/01.

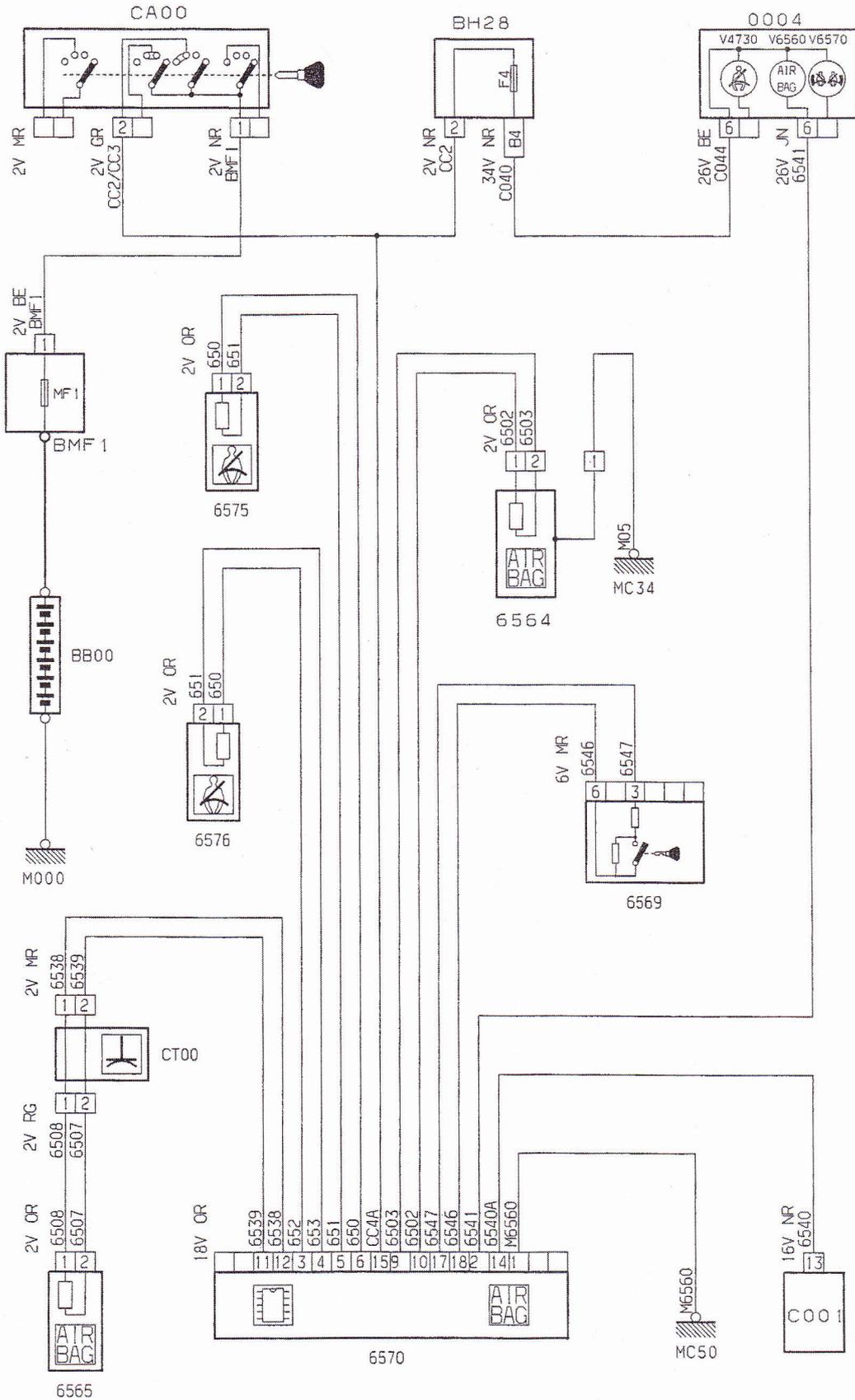


Schéma des airbags avant et des prétensionneurs de ceintures (3 portes) depuis 5/01.

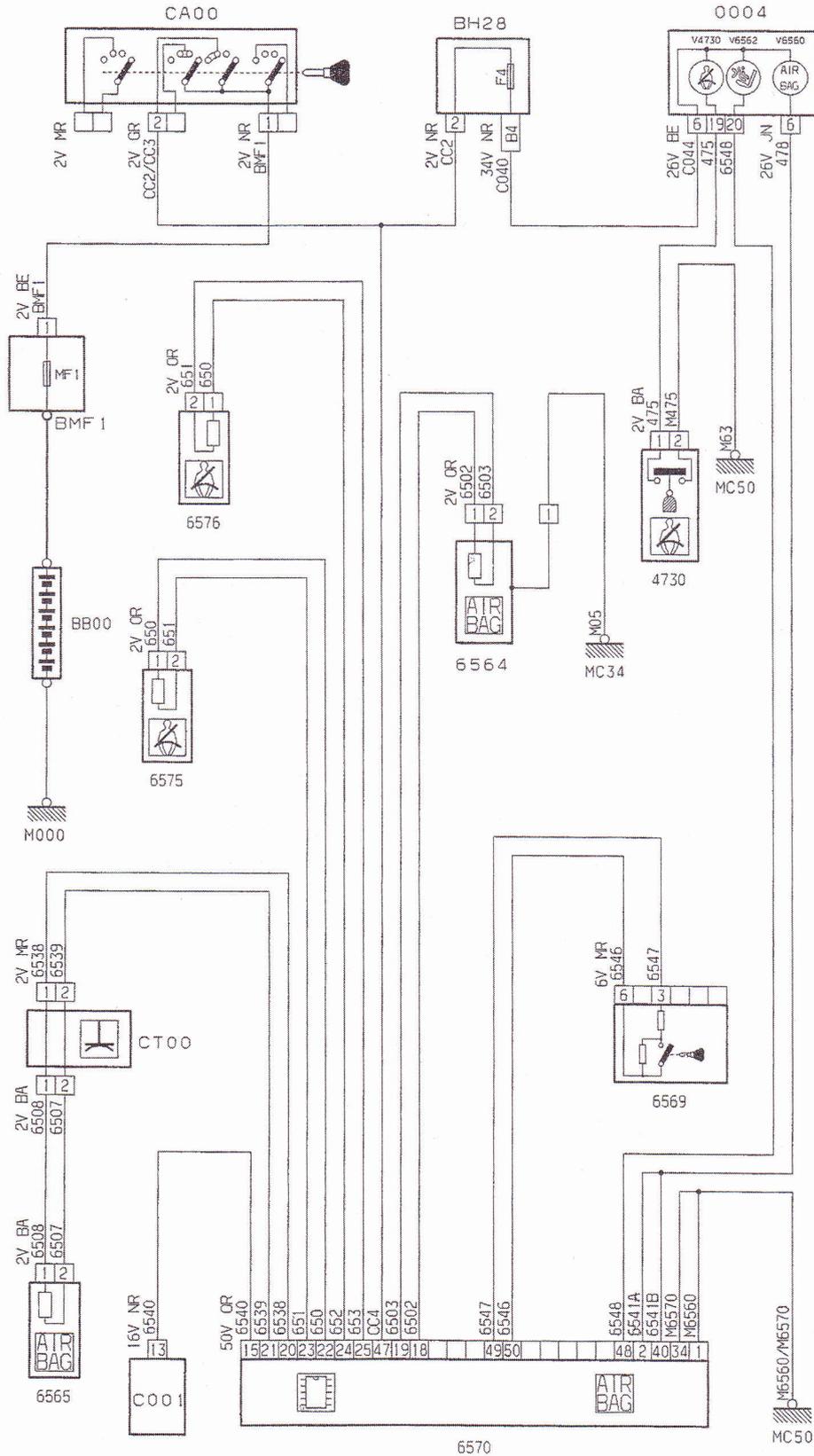


Schéma des airbags avant et des prétensionneurs de ceintures (4/5 portes et break) depuis 5/01.

11. CARROSSERIE

Toutes les versions équipées de la climatisation régulée sont munies d'un pare-brise athermique.

DIMENSIONS (mm)

	3 portes	5 portes	4 portes	Break
Longueur hors tout	4 030		4 267	4 338
Largeur hors tout	1 680		1 680	1 680
Empattement		2 580		
Porte à faux avant		815		
Porte à faux arrière	635		872	943
Voie avant	1 462 à 1 465		1 454 à 1 462	1 423 à 1 433
Voie arrière	1 431 à 1 435		1 433 à 1 439	1 424 à 1 432

POIDS (kg)

306 3 et 5 portes

Type moteur	XUD 9	XUD 9 TE	DW 8
A vide en ordre de marche....	1 080	1 120	1 080
- dont sur l'essieu AV	650	690	680
- dont sur l'essieu AR	430	430	400
Total maxi autorisé en charge	1 590	1 630	1 530
Charge maxi admissible			
- sur l'AV	900	900	950
- sur l'AR	860	860	860
Total roulant autorisé	2 590	2 630	2 480
Masse remorque freinée	1 000	1 000	1 200
Charge utile maxi	510	510	450

CARACTÉRISTIQUES AÉRODYNAMIQUES

Modèles 3, 4, 5 portes et break

Cx : 0,35.

SCx : 0,672.

La 306 a été restylée en avril 97.

Afin d'implanter le moteur DW8, le capot moteur a été modifié. Le bombé du capot est plus important, ceci entraîne la création d'un nouvel insonorisant. Seul le nouveau capot sera disponible en pièces de rechange. Il est possible de conserver l'ancien insonorisant.

306 4 portes

Type moteur	XUD 9	XUD 9 TE	DW 8
A vide en ordre de marche....	1 100	1 140	1 100
- dont sur l'essieu AV	660	700	680
- dont sur l'essieu AR	440	440	430
Total maxi autorisé en charge	1 625	1 665	1 590
Charge maxi admissible			
- sur l'AV	920	920	950
- sur l'AR	860	860	860
Total roulant autorisé	2 625	2 665	2 540
Masse remorque freinée	1 000	1 000	1 200
Charge utile maxi	525	525	490

306 Break

Type moteur	XUD 9	XUD 9 TE	DW 8
A vide en ordre de marche....	1 140	1 200	1 140
- dont sur l'essieu AV	680	730	680
- dont sur l'essieu AR	460	470	460
Total maxi autorisé en charge	1 625	1 655	1 625
Charge maxi admissible			
- sur l'AV	950	950	950
- sur l'AR	860	860	860
Total roulant autorisé	2 575	2 655	2 575
Masse remorque freinée	1 000	1 000	1 000
Charge utile maxi	485	455	485

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant la carrosserie, se reporter au chapitre " CARROSSERIE " de l'étude de base.